

*** FICHE SIGNALÉTIQUE ***

Cette fiche signalétique est transmise à votre compagnie pour fournir à votre direction et aux employés qui travaillent avec ce produit l'information santé et sécurité récente. Veuillez lire les informations sur ces feuilles et les transmettre aux responsables de l'implantation du « Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) ». Veuillez aussi rendre disponibles ces informations aux employés qui en font la demande.

Date de préparation : 04/12/13

3900-322

SECTION I IDENTIFICATION DU PRODUIT ET UTILISATIONS

Fabricant	: W. R. MEADOWS DU CANADA	SIMD
Adresse	: 70, Hannant Court Milton, Ontario L9T 5C1	 Santé : 1
		 Feu : 0
		 Réactivité : 0
Téléphone	: (905) 878-4122	 Protection personnelle :
Urgence	: 1-800-424-9300 Chemtrec	

(Évaluation du risque : 0=minime,1=léger,2=modéré,3=élevé,4=extrême,*=chronique)

Classe de produit : Classe D, Division 2, Sous-division A, Matières toxiques
 Numéro d'identification du produit : 3900-322
 Identification du produit : **APPRÊT POUR ACIER EXPOSÉ PATCH-PRIME**
 Utilisation du produit : Antirouille

SECTION II COMPOSANTS DANGEREUX

N° du ou des composant(s) dangereux*	CAS #	% en		ACGIH					
		Poids	DL50	CL50	VS/MPT	VS/plafond	VS/LECT	Peau	
1. Ciment Portland	65997-15-1	40 à 45	SO	SO	10 mg/m ³	NE	NE	NE	

*: Une information plus complète sera fournie au médecin ou à l'infirmière en cas d'urgence médicale. Le composant numéro 1 est répertorié par le CIRC et le NTP comme étant probablement cancérigène chez l'humain (CIRC Groupe 2A).

NE = Non établi SO : Sans objet

Les données relatives aux composants sont définies en accord avec le sous-paragraphe 13 (a) (i) à (iv) de la loi sur les produits dangereux.

SECTION III PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

État physique	: Solide	Densité de vapeur	: SO
Gravité spécifique	: 2,51	Vitesse d'évaporation	: 0
Odeur/Apparence	: Poudre grise-blanche inodore	Pourcentage de volatile	: 0
Pression de vapeur	: SO	Point de congélation	: SO
pH	: SO	Point d'ébullition	: SO
Seuil de l'odeur	: SO	Coefficient de distribution eau/pétrole : Partiellement soluble dans l'eau	

SECTION IV INFLAMMABILITÉ ET RISQUE D'EXPLOSION

Conditions d'inflammabilité : Aucune, produit ininflammable	Température d'auto-allumage : SO
Moyens d'extinction : SO	
Point éclair et méthode : SO	Sensibilité à un impact mécanique : Non
Limites d'inflammabilité : LEI : SO LES : SO	Sensibilité à une décharge électrostatique : Non

Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et produits de combustion incomplète

SECTION V STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable
 Sinon, dans quelles conditions :
 Incompatibilité (matières à éviter) : Acides forts
 Conditions de réactivité : La poudre sèche réagit avec l'eau.
 Produits de décomposition dangereux : Inconnus

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation : 04/12/13

3700-322

SECTION VI

PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voie(s) d'entrée : Inhalation, contact avec la peau.

Effet(s) en cas d'exposition aiguë au produit :

CONTACT AVEC LES YEUX : Le contact direct peut produire une irritation légère des yeux.

CONTACT AVEC LA PEAU : L'exposition peut produire une irritation légère de la peau. Les mélanges de ciment mouillé peuvent causer un assèchement de la peau.

INHALATION : L'exposition aux poussières peut causer une irritation du nez, de la gorge, des voies respiratoires et d'autres muqueuses.

INGESTION : Ce produit peut causer une irritation du conduit gastro-intestinal et de la gorge.

SIGNES ET SYMPTÔMES : Symptômes d'irritation des yeux : douleur, larmoiement et rougeur. Symptômes d'irritation de la peau : rougeur, enflure ou éruption. Symptômes d'irritation du système respiratoire : écoulement nasal, mal de gorge, toux, gêne dans la poitrine, souffle court et réduction des fonctions pulmonaires. Symptômes d'irritation gastro-intestinale : mal de gorge, douleurs abdominales, nausées, vomissements et diarrhée.

Limites d'exposition : Voir Section II

Effet(s) d'une exposition chronique au produit :

Cancérogénicité : Non

Reprotoxicité : Non établie

Térogénicité : Non établie

Mutagénicité : Non établie

Propriétés synergétiques : Aucune connue

SECTION VII

MESURES PRÉVENTIVES

Équipement de protection personnelle : Porter des verres de sécurité, des lunettes étanches ou un masque anti-éclaboussures pour éviter le contact avec les yeux. Les verres de contact ne devraient pas être portés. Porter des gants et des vêtements de protection appropriés pour éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Des masques antipoussière devraient être utilisés dans les environnements poussiéreux.

Sécurité intégrée : Ventilateur tel que requis pour contrôler les concentrations des poussières – au moins 10 changements d'air par heure sont recommandés pour une bonne ventilation.

Procédure en cas de fuite ou de déversement : GROS DÉVERSEMENT >> Évacuer le personnel non protégé de la zone dangereuse. Porter un masque antipoussière et des vêtements de protection appropriés. Éviter d'inhaler la poussière. Placer dans des contenants étanches pour une élimination appropriée. Laver la surface avec de l'eau pour éliminer toute trace. Disposer des eaux usées tel que ci-dessus. PETIT DÉVERSEMENT >> Ramasser la matière déversée et placer dans un contenant étanche. Bien fermer pour une élimination adéquate.

Élimination des déchets : Suivre les règlements locaux, provinciaux et fédéraux sur l'élimination des déchets.

Équipement/procédure lors des manipulations : Aucun(e) équipement/procédure particulier(ère).

Exigences de stockage : Stocker dans un endroit frais et sec. Maintenir loin de l'humidité.

Information particulière sur le transport : Aucune

SECTION VIII

MESURES DE PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins quinze (15) minutes. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

CONTACT AVEC LA PEAU : Retirer les chaussures et les vêtements contaminés. Nettoyer minutieusement la zone affectée avec de l'eau et un savon doux. Si une irritation ou une rougeur se manifeste et persiste, faire un suivi médical.

INHALATION : Transporter la victime à l'air pur et traiter les symptômes. Fournir de l'oxygène en cas de difficultés respiratoires. Si la victime ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical sans tarder.

INGESTION : Diluer avec du liquide à moins que la victime ne soit inconsciente ou très somnolente. Si la victime vomit spontanément, maintenir sa tête en dessous du niveau des hanches afin d'éviter toute aspiration dans les poumons. Consulter un médecin, un hôpital ou un centre antipoison et/ou transporter dans une unité d'urgence immédiatement.

L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.

SECTION IX

PRÉPARATION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

Préparé par : David Carey

Téléphone : (847) 683-4500

Date de préparation : 04/12/13

Numéro d'identification du produit : 3900-322